



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, que le règlement 295-2026 relatif à l'organisation du service de transport en commun a été adopté à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources le quinze avril de l'an deux mille vingt-six (15 avril 2026).

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté des Sources ou sur son site Web <https://mrcdessources.com/> ou au bureau municipal de chacune des sept municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce vingt-deuxième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-six (22 avril 2026).

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier